

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Nbre de membres en exercice : 17

Nbre de membres présents : 3

Nbre de suffrages exprimés : 3

Votes : Pour : 3

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille dix neuf, le vingt-neuf avril

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, à la suite d'une première réunion en date du 17 avril qui n'a pas pu se tenir faute de quorum, se sont réunis sous la présidence de Madame GOT, Présidente en la salle Abbé Breuil de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle Aquitaine à Bordeaux

Date de convocation : 18 avril 2019

Etaient Présents : Mmes De ROFFIGNAC – GOT – M. CORSAN

Délibération N°2019-02-030: Signature d'une convention cadre avec Charentes Tourisme


Considérant l'intérêt pour le SMIDDEST d'une collaboration avec Charentes Tourisme pour conduire les missions relatives à la promotion de l'Estuaire et celles relevant de la valorisation du phare de Cordouan ;

Après discussion et à l'unanimité, le Comité syndical décide :

Article 1. d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention cadre avec Gironde Charentes Tourisme portant sur la période 2019 à 2021 ;

Article 2. d'autoriser Madame la Présidente à signer tout document y afférant.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Bordeaux, le 29 avril 2019


La Présidente
Pascale GOT
Syndicat Mixte
SMIDDEST
Direction de l'Estuaire de la Gironde